



Refus de continuer de verser la pension alimentaire

Par **Nath31450**, le **14/03/2023** à **09:21**

Mon ex mari refuse de continuer de me verser la pension alimentaire parce qu'il paye la psychomotricienne de notre enfant qu'il voit tout les lundis est ce une raison valable pour qu'il arrête de me la verser ?

Par **yapasdequoi**, le **14/03/2023** à **10:04**

Bonjour,rrnrIl faut se référer au jugement qui a fixé cette pension.rnrnVous pouvez faire appel à l'intermédiation de la CAFrrnr<https://pension-alimentaire.caf.fr/l-intermediation-financiere>rrnrnpour recevoir la pension et la CAF fera ensuite les saisies qui s'imposent.